

Soutien aux projets d'étudiants entrepreneurs Fonds IAE Clermont Auvergne + 2023

La Fondation de l'Université Clermont Auvergne **est un outil entièrement dédié au développement de l'université** Clermont Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la professionnalisation des formations, de la promotion d'une recherche d'excellence et de la consolidation des partenariats internationaux.

Ce programme consiste à financer, sous forme de bourses (ou tout autre format, tels que le dépôt de brevet ou de marque, étude de marché ou de faisabilité, etc.), les actions et besoins des étudiant-entrepreneurs méritants inscrits dans le Master Entrepreneuriat et Innovation à l'IAE Clermont Auvergne, investis dans des projets de création d'entreprise ou bien dans des projets de conception et développement d'innovations de produits ou services à fort potentiel de développement.

L'objectif est de soutenir financièrement les étudiants dans leurs projets de création d'activités/d'entreprises innovants/d'innovation, afin d'augmenter leurs chances de succès pendant leur année de formation ou bien à l'issue de celle-ci, c'est-à-dire une fois obtenu leur diplôme de Licence 3^{ème} année, de Master 1^{ère} et de Master 2^{ème} année.

Les aides financières du Fonds sont également destinés à soutenir les projets des étudiants-entrepreneurs pendant les premiers mois après leur sortie de l'Université.

Sélection des projets

Les dossiers des candidats ayant répondu à cet appel à projet seront étudiés par une commission d'attribution *ad hoc*. Ils seront étudiés en fonction des critères suivants :

- ✓ la motivation de l'étudiant à mener son projet,
- ✓ la faisabilité et maturité du projet,
- ✓ la potentialité et la cohérence avec le marché,
- ✓ les perspectives de développement.

Envoi d'une demande de financement

Vous souhaitez soumettre un projet à la fondation ? Afin de procéder à l'examen de ce soutien financier, nous vous remercions de bien vouloir transmettre par mail, à M. Dieter Hillairet, les documents suivants :

- ✓ fiche jointe,
- ✓ photocopie de la carte d'identité/passeport,
- ✓ photocopie de la carte d'étudiant,
- ✓ photocopie de l'attestation de droits à l'assurance maladie (ou de la carte vitale),
- ✓ RIB.

Le montant du soutien financier est à la libre appréciation de la commission, en fonction du degré d'avancement du projet.

Les délibérations de la commission restent confidentielles, il ne sera pas établi de rapport de la commission, *in fine* la décision de la commission est souveraine.

CONTACT IAE : M. Hillairet. Mail : dieter.hillairet@uca.fr

Vous pouvez également contacter la fondation : fondation@uca.fr

Il est demandé au(x) bénéficiaire(x) de bien vouloir mentionner qu'il(s) a/ont bénéficié d'un soutien financier de la Fondation de l'Université Clermont Auvergne dès lors qu'il(s) rédigera/rédigeront un rapport, un mémoire ou une publication. Il est également demandé, si le support de présentation le permet, de faire figurer le logo de la fondation, téléchargeable sur le www.uca-fondation.fr (rubrique "Boîte à outils").

Appel à projet 2023
Soutien aux projets d'étudiants entrepreneurs
Fonds IAE Clermont Auvergne +

Nom		Prénom	
Date de Naissance		Lieu de naissance	
N° de sécurité sociale		

Adresse		Code Postal	
		Ville	
Tél.		Mobile	
E mail			

Références bancaires				
Établissement teneur du compte				
Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation

Année d'étude 2022/2023	
----------------------------	--

Nom du projet

Durée du stage obligatoire (cursus)

Ne pas oublier de joindre une copie de votre carte d'identité/passeport et de votre carte d'étudiant

Date :

Signature de l'étudiant :

Note de présentation du projet

Origine du projet ; description du produit, service ou procédé ; études de faisabilité ou étude de marché, etc.

Niveau d'avancement du projet

Parcours universitaire

Équipe (à ne compléter que si c'est le cas)

Fonctions des membres de l'équipe ; place du candidat dans l'équipe ; compétences et expériences du candidat et des membres de l'équipe (joindre un CV), etc.

Moyens nécessaires à la maturation du projet

Études à réaliser (technologique, d'organisation commerciale, financière ou juridique...) ; formation à apporter au candidat, partenariats existants ou à mettre en œuvre ; planning des dépenses prévisionnelles, etc.